

Le problème des déchets et la responsabilité du citoyen

Notre société moderne produit beaucoup plus de déchets que n'en produisait celle de nos ancêtres. Et pourtant, la méthode que nous utilisons pour en disposer n'a pas tellement changé: nous enterrons toujours nos déchets quelquepart, plus ou moins loin de nos propriétés et de nos milieux de vie, et comme nous payons pour le faire, nous avons tendance à penser que le problème est réglé une fois pour toutes.

Près de 3 millions de tonnes de résidus domestiques seront générés par la société québécoise en l'an 2000. De ce total on estime que 2,2 millions de tonnes sont récupérables et qu'environ 0,6 millions de tonnes seront effectivement récupérées. Nous ajoutons donc annuellement dans nos quelque 70 sites d'enfouissement environ 1,6 millions de tonnes de résidus domestiques récupérables, c'est-à-dire de résidus-ressources. Quel gaspillage!

Mais, au delà du gaspillage, ce sont des portions de notre territoire que nous inondons de nos déchets qui, soit dit en passant, ne disparaissent pas de l'environnement parce qu'ils disparaissent de notre vue. Au rythme actuel, ce sont des dizaines de nouveaux sites qu'il faudra ouvrir dans les prochains 20 ans pour faire ainsi « disparaître » nos saletés. Devant cette situation, le Ministère de l'Environnement du Québec a fixé, dans son *Plan d'action sur la gestion des matières résiduelles*, des objectifs de récupération. En ce qui concerne les résidus domestiques, le gouvernement souhaite que le Québec atteigne un modeste 60% de récupération des matières pouvant être mises en valeur en 2008. Nous avons un vaste chemin à parcourir puisque nous n'en sommes qu'à 27%!

Quels que soient les systèmes de gestion de la collecte sélective mis en place par nos municipalités, ce sont les citoyens qui, en première ligne, par le geste qu'ils posent à la maison en séparant les matières recyclables et compostables du reste des ordures, permettront de soustraire de l'enfouissement la plus grande partie de ces déchets-ressources. Le recyclage, c'est un geste simple qu'on peut faire à la maison, un petit effort de bonne volonté et de civilité qui, à long terme, permettra à nos enfants de vivre une relation plus harmonieuse avec leur environnement naturel. Il est temps de démontrer que nous ne voulons pas léguer à nos enfants des montagnes de déchets. Prenons nos responsabilités et recyclons!

Cette chronique est publiée par le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL). Si vous avez des commentaires, des préoccupations ou des questions sur notre environnement régional, voici nos coordonnées :

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
365 rue Saint-Louis, C.P. 658
Joliette (Québec) J6E 7N3

Téléphone : (450) 756-0186
Fax : (450) 756-6538
Courriel : crel@pandore.qc.ca